

---

# 5EME FORUM DES HABITANTS

13 FEVRIER 2016

---

## CONTENU

- p. 1 Mot de bien venue
- p. 2 1<sup>ère</sup> Partie : Maison de Quartier du Désert, résumé de la démarche participative 2015
- p. 9 Regard porté sur la démarche par M. Tosato
- p. 11 2<sup>e</sup> partie : « Maison de Quartier du Désert sur un territoire en Métamorphose »
- p. 17 Synthèse du présent Forum par Pr. Racine

## Intervenants :

- Laurence Baly, Présidente de l'Association du Centre Socioculturel de Boisny (CSB)
- Killian Marleve, animateur
- Evelyne Dommen, habitante
- Jean-Michel Buxcel, habitant
- Blaise Gauchat, habitant
- Yolande Vionnet, habitante, Vice-Présidente du CSB
- Fabrice Ghelfi, habitant
- Ivo Stotz, habitant
- Marie-Jo Marquis, habitante
- Carole Markwalder, habitante, membre du Comité du CSB
- Béatrice Mayor, habitante
- Johanna Laverrière, habitante, membre du comité de l'Espace 44
- Bernard Cherix, habitant, membre du Laboratoire du Désert, membre du comité du CSB

## MOT DE BIENVENUE

---

Kilian Marlève ouvre officiellement le 5<sup>ème</sup> forum en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous, passe la parole à Laurence Baly, présidente du Centre Socioculturel de Boisy et souhaite un bon après-midi à tout le monde.

Mme Baly remercie les habitants d'être venu si nombreux. Elle remercie également:

- M. Tosato, municipal
- Mme Estelle Papaux, cheffe de service jeunesse et cohésion sociale.
- M. Pierre-Alain Verheyen, directeur de la FASL.

Elle excuse :

- M. Christian Baud, du bureau d'architecture de la Ville.
- Le bureau LVPH, architecte du projet

Mme Baly présente ensuite les deux parties de ce 5ème forum :

- 1) Résumé des ateliers participatifs de la Maison du Désert
- 2) Présentation du travail sur la place des Bergières et avenue du Grey

## 1ERE PARTIE

---

### RETOUR SUR LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

---

Mme Baly présente brièvement les différentes étapes marquantes qui ont eu lieu depuis le dernier forum qui a eu lieu le 14 février 2015 :

- La mise en place des 14 ateliers participatifs
- Du 7 avril au 7 mai 2015 : mise à l'enquête publique
- 8 septembre 2015 : acceptation du préavis par le Conseil Communal
- 31 octobre et 1er novembre 2015 : vidée de la maison annulée. En effet, le délai de recours n'était pas terminé. La vidée a été remplacée par un brunch.
- 16 et 17 janvier 2016 : environ 40 personnes se sont mobilisées pour vider la maison avant le début des travaux
- 18 janvier 2016 : début des travaux
- 13 février 2016, 5ème forum des habitants.

### PRESENTATION DU TRAVAIL EFFECTUE DANS LES DIFFERENTS ATELIERS PARTICIPATIFS

---

#### « VIDEE DE LA MAISON » PRESENTEE PAR EVELYNE DOMMEN

Leur objectif était d'organiser un week-end pour débarrasser la maison de tout son barda avant que les travaux ne commencent, ceci afin de :

- o Dans un premier temps la maison soit occupée entre le départ des occupants et les travaux pour pas que d'autres personnes s'installent.
- o Dans un deuxième temps pour montrer notre envie de se mobiliser pour cette future Maison de Quartier.

Ils se sont vus 2 fois à 4 (Kilian, Carine, Evelyne et Marianne), mais une fois aurait suffi si la date n'avait pas été changée.

Le week-end s'est déroulé en 2 étapes :

- o Le samedi après-midi avec : le débroussaillage et le tri du plastique, verre, ferraille, végétaux etc., trouvés autour de la maison. En même temps quelques personnes se sont occupées de la sécurité de l'intérieure de la maison et de la préservation du patrimoine.
- o Le dimanche avec : le déménagement des objets en tous genres laissés dans la maison (canapés, pneus, livres, vêtements et brosse à dent).

Il y a une quarantaine de personnes qui ont participé à l'évènement ainsi qu'une petite équipe de cuisiniers qui ont su sustenter tout le monde.

Dans leur cas, le travail de leur commission est terminé, leur bilan est positif. Ils ont su montrer la dynamique du quartier et les travaux ont pu commencer.

---

### « COMMISSION CUISINE » PRESENTE PAR JEAN-MICHEL BUXCEL

---

Le travail de la commission cuisine était de définir la structure de la cuisine ainsi qu'accompagner sa réalisation.

La commission est composée de 6 membres : Laurence Baly, Birgit Boislard, Françoise Frieden, Yolande Vionnet, Jean-Michel Buxcel, Muriel Amato et Jean-Pierre Raymond.

Jean-Pierre Raymond est cuisinier au CHUV. Il travaille donc dans une cuisine professionnelle, cuisine qui doit répondre à certaines normes, d'hygiène en particulier. La cuisine de la Maison du Désert sera considérée comme semi-professionnelle. Jean-Pierre Raymond nous a conseillé dans ce sens-là.

Ce groupe de travail s'est réuni environ 7 fois de décembre 2014 à septembre 2015.

Voici les objectifs de cette commission :

- Elaborer un cahier des charges sur le niveau d'équipements de la cuisine et sur sa structure.
- Elaborer la liste des ustensiles de la cuisine et aussi évaluer leur prix.
- Présenter les choix à Mme Suzanne Arndt et Mme Papaux et en discuter.

En janvier 2015 ont été remis à Mme Papaux et à l'architecte Mme Suzanne Arndt un rapport sur le niveau d'équipements de la cuisine de la future Maison de Quartier.

Le 6 mai 2015 une rencontre a eu lieu avec Mmes Papaux et Arndt afin de discuter du choix final de la cuisine.

Le travail de cette commission est donc presque terminé.

Il reste à la commission la tâche importante d'acheter les ustensiles. Ils attendent, pour ce faire, le résultat des diverses demandes de fond, travail effectué par une autre commission.

---

### « SIGNALÉTIQUE DANS LA MAISON » PRESENTE PAR BLAISE GAUCHAT

---

Le premier but de l'atelier est d'organiser un concours qui permettra de donner un nom à chaque salle de la maison, puis d'imaginer quelles informations seront affichées dans les couloirs. Les 4 membres du groupe se sont réunis 3 fois pour définir les modalités de ce concours. Des bulletins de participation et des règlements sont disponibles sur le site [www.boisy.ch](http://www.boisy.ch). La participation est ouverte jusqu'au 10 avril 2016. Le jury se réunira par la suite pour choisir le projet retenu, puis le groupe de travail aura encore quelques séances pour définir la signalétique.

---

### « MOBILIER ET MATERIEL » PRESENTE PAR YOLANDE VIONNET

---

Ils se sont rencontrés, des membres du comité, des monitrices, des animateurs ainsi que des habitants environ 7 fois. Un petit groupe des membres de l'atelier a visité la Maison de Quartier de Chailly et celle des Faverges. Forts de leurs observations et demandes des futurs utilisateurs potentiels, ils ont répondu aux objectifs de l'atelier participatif mobilier qui sont :

- Développer les besoins en mobilier en fonction des futures affectations : atelier bois, peinture, accueil petite enfance, passe-partout, etc. y compris les sanitaires, la scène et les meubles (plus ou moins gros).

- Développer les besoins en petit matériel toujours en fonction des futures affections, y compris les bureaux.
- Evaluer le coût du mobilier et du petit matériel en vue de la recherche de fonds.

Cela veut dire qu'ils passent des sanitaires (8 prévus), aux ateliers poterie et bois, via les balcons et les terrasses, l'accueil, la cafétéria, les couloirs (ou cela est bien entendu possible de placer des armoires et étagères en tenant compte des normes incendies et de la sécurité), les locaux de stockage, les salles polyvalentes diverses, le local de nettoyage etc.

Il fallait aussi penser au petit matériel, tels les crochets derrière les portes des WC ou les horloges murales, les chaises pour enfants, les poubelles, les lampes, les téléphones sans oublier les chariots.

Effectivement, penser à tout n'aurait pas été possible sans la concertation de tous, y compris Susanne Arndt qu'ils ont rencontré à trois reprises. C'était un travail de grande envergure et une belle démarche citoyenne. C'est une vraie satisfaction d'avoir pu participer à l'élaboration de ce mobilier, sur le papier pour le moment. Il restera à commander et acheter le matériel choisi par les futurs utilisateurs.

N'hésitez pas à souscrire de manière symbolique à l'achat de tabourets, chaises ou tables. N'hésitez pas non plus à le proposer à vos amis, voisins, toutes personnes intéressées et qui s'engagent à soutenir ce beau projet qu'est cette future Maison de Quartier. Votre nom figurera sur une plaquette visible dans la Maison de Quartier et c'est une manière également de vivre votre quartier à fond.

---

#### « RECHERCHE DE FONDS » PRESENTE PAR FABRICE GEHLFI

---

Chacun peut participer à la recherche de fond en remplissant un bulletin de souscription. Les petites rivières font les grands fleuves. Environ 400'000.- CHF sont recherchés pour remplir la maison. L'atelier cherche également à entrer en contact avec des institutions/fondations et sollicite les habitants à faire connaître les contacts qu'ils pourraient avoir. Enfin, l'atelier va également rédiger une demande de fond auprès de la Loterie Romande.

---

#### « AMENAGEMENT EXTERIEUR » PRESENTE PAR IVO STOTZ

---

Quelques rencontres ont été faites. L'atelier cherche à entrer en contact avec le SPADOM pour l'aménagement extérieur. Une rencontre avec Mme Germond aura lieu en mars pour s'enquérir de la faisabilité d'une démarche participative. L'atelier en est à ses débuts et ne connaît pas encore d'aboutissement. Un relevé du parc a été commandé par la Ville auprès de M. Klaus Holzhausen architecte-paysagiste. L'aménagement extérieur ne concerne pas uniquement l'aménagement devant la maison, mais aussi l'accès depuis le côté forêt.

---

#### « FORUM » PRESENTE PAR LAURENCE BALY

---

Chaque année, le Forum est mis sur place par les 7 membres de la commission Maison de Quartier du Désert dont le mentor est Jean-Bernard Racine, habitant du quartier impliqué activement dans la vie du quartier.

Les membres se réunissent environ toutes les 6 semaines et participent à la commission des utilisateurs organisée par le service jeunesse et loisirs pour transmettre l'état de l'avancement du projet et obtenir des réponses aux demandes découlant de l'évolution de ce beau projet deux à trois fois par année.

Cet atelier est le lien entre la Ville et les habitants pour relayer les différentes demandes et informations.

---

### « ŒUVRE ARTISTIQUE / INAUGURATION » PRESENTE PAR MARIE-JO MARQUIS

---

L'usage est, dans les maisons de quartier de Lausanne, qu'il y ait une œuvre artistique avec chaque construction de la Ville.

Cet atelier avait donc pour mission de développer un concept d'une œuvre collective entre les habitants et un artiste.

Actuellement, l'objectif de l'atelier a été un peu modifié. Finalement, ils n'ont pas pu collaborer pour l'œuvre artistique, car l'idée proposée pour cette œuvre est une mise en lumière de la Maison à laquelle ils n'ont pas pu tellement se greffer. Ils ont donc changé le contenu de l'atelier autour de la fête d'inauguration en septembre 2017.

L'équipe est constituée de 6 personnes d'horizons différents mais ayant toute envie d'un spectacle répondant aux exigences suivantes :

- Le spectacle doit être participatif et doit inclure le plus grand nombre possible de comédiens amateurs (gens du quartier de tout âge).
- Ils souhaitent utiliser la Maison du Désert comme décor ou comme support (intérieur et /ou extérieur).
- Le spectacle doit être quelque chose de populaire et doit comporter plusieurs disciplines (danse, théâtre, musique etc.).
- Il faut qu'un élément physique reste après le spectacle.

Ils se sont déjà rencontrés lors de 4 séances durant lesquelles ils ont accueilli 3 metteurs en scènes (1 couple et 2 autres personnes) qui ont tous proposé des idées très intéressantes.

La dernière séance a eu lieu mercredi, ils ne sont donc pas encore en mesure de vous annoncer qui a été choisi.

Cependant, ils peuvent déjà vous informer qu'ils auront besoin de vous afin que cette fête soit belle. Il y a aura de la place pour tous ceux motivés à participer à ce magnifique projet !

Vous recevrez bien sûr, en temps voulu, toutes les informations à ce sujet.

---

### « GOUVERNANCE » PRESENTE PAR CAROLE MARKWALDER.

---

L'état des travaux dans le cadre de la commission gouvernance va être présenté. Pour rappel, la gouvernance est selon le Larousse « l'action de gouverner, de gérer ou d'administrer ».

La gouvernance stratégique, c'est-à-dire les membres de l'association, élisent un comité qui travaille avec l'équipe pour définir les lignes stratégiques de la Maison de Quartier du Désert.

La gouvernance opérationnelle appartient à la FASL en relation avec le Centre Socioculturel de Boisy.

Actuellement, le Centre Socioculturel de Boisy est l'une des structures qui fonctionne à Lausanne avec 4 animateurs très engagés sans hiérarchie entre eux, un comité composé de 12 personnes, le tout chapeauté par la FASL. La question est de savoir si l'on peut garder ce même concept pour la Maison du Désert.

Le contexte étant posé, les démarches entreprises par la commission gouvernance vont être exposés. Dans la commission, il y a 6 personnes qui se sont vues à 6 reprises.

Pour cerner les différents paramètres et se faire une idée, la commission a entrepris d'aller voir les 4 Maisons de Quartier en activité.

La première visite a eu lieu à la Maison de Quartier Sous-Gare qui est une maison de quartier très active. La présidente a expliqué le fonctionnement de leur structure, qui est une structure horizontale, sans responsable et avec un comité actif. Un peu similaire au Centre de Boisy actuellement.

La deuxième visite a eu lieu à la Maison de Quartier de la Pontaise, qui fonctionne avec un responsable de Maison sur un modèle traditionnel.

Prochainement, des visites sont prévues avec les comités des Maisons de Chailly et des Faverges.

Dans l'intervalle, ils ont rencontrés M. Verheyen, directeur de la FASL, pour lui faire part de leurs préoccupations sur la future gouvernance de la Maison. La Commission le remercie pour le bon accueil qu'il leur a réservé. Suite à cette réunion, il a demandé de lui établir une proposition prenant en compte leurs préoccupations et leurs suggestions ainsi que ses exigences.

Ils sont optimistes quant à trouver un mode de gouvernance qui convienne à l'association et au subventionneur.

Ils ont également réfléchi à la manière dont les choses se passent actuellement au Centre d'Animation de Boisy et à ce qui changera avec l'arrivée dans la Maison de Quartier.

La modification des statuts de l'association a été le premier cheval de bataille de cette commission, ils seront proposés au vote aux membres de l'association lors de la prochaine AG du 25 avril 2016.

---

### « MUSIQUE » PRESENTE PAR BEATRICE MAYOR

---

Il y a 7 membres dans la commission: Marie Jo Marquis, Thierry Nusbaumer, David Ravaz, Michel Dommen, Anthony Crausaz, David Agocs, Béatrice Mayor (parmi les membres il y a des musiciens, des ingénieurs du son, et autres mélomanes)

Il y a eu 5 séances avec une 6<sup>ème</sup> conviviale

Le mandat était de:

- Réfléchir à l'utilisation de trois lieux: un au sous-sol, un autre au premier, et la grande salle située dans les combles
- Faire des propositions d'aménagement

Il y a trois salles :

- Salle au sous-sol : Local de répétition pour groupes
- Salle au premier : Lieu pour des cours de rythmique, de yoga, de piano, de violon, etc. Il s'avère que l'espace est trop petit pour des cours s'adressant à un groupe (rythmique, yoga, etc.). Il devrait y avoir la possibilité d'utiliser un espace plus grand (deux salles appondues, situées au premier, derrière le balcon)
- Grande salle : Espace le plus grand de la maison de quartier. Il devrait permettre d'organiser des spectacles, théâtrales, des concerts et des réunions associatives...

Les réunions ont permis aux membres de faire connaissance (ou de se retrouver) autour d'un projet motivant. Les discussions étaient agréables et efficaces (accords faciles), et elles ont permis de se sentir impliqués dans la vie future de la maison de quartier

Une liste détaillée de matériel a été élaborée

Il y a eu une rencontre avec les architectes. La discussion était animée autour de l'utilisation des salles et des possibilités d'aménagement, avec parfois des points d'achoppement. Par exemple, la salle "de rythmique" ne permet pas de faire de la rythmique (elle est trop petite); les sols des deux pièces appondues qui pourraient servir à des cours de rythmique et autres ne seront pas uniformes. Les architectes ont été à l'écoute et dans l'ensemble, la discussion s'est avérée constructive.

Le mandat de l'atelier est terminé, mais chaque membre est prêt à se réunir de nouveau si nécessaire. Si quelqu'un veut connaître le contenu de nos séances, il peut s'adresser à David qui transmettra volontiers les PV de séances.

---

### « AUTRES ATELIERS » PRESENTE PAR KILIAN MARLEVE

---

Un certain nombre d'atelier n'ont pas encore commencés pour différentes raisons. Voici un résumé de ces différents ateliers.

- Travaux de finitions et de peinture : une discussion avec les architectes et le maître d'ouvrage a été réalisé pour connaître le cadre général des possibilités. Nous pourrions intervenir sur la partie servante de la maison.
- Présentations publiques : il y aura deux parties : côté architectural et historique. La première présentation devrait avoir lieu au mois de septembre.
- Locations : il y a beaucoup de personnes inscrites pour cet atelier. La commission va se rencontrer ces prochains mois.
- Signalétique hors de la maison : débutera en temps voulu.
- Déménagement de Boisy : la commission va débuter lorsque la maison sera finie.

### REGARD PORTE SUR LES ATELIERS ET SUR L'ENSEMBLE DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE

---

M. Tosato, municipal, remercie et accueille les habitants et invités. Il souligne qu'un grand chemin a été fait depuis la première rencontre avec l'« équipe horizontale » de l'Association du Centre de Boisy. Il félicite l'Association et Mme Baly du travail qui a été effectué soulignant qu'en s'engageant dans cette démarche personne ne savait dans quoi il s'engageait. Il présente la démarche participative comme unique, c'est la première fois qu'une démarche participative va si loin dans ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui à Lausanne.

La démarche s'est faite en trois étapes : la démarche institutionnelle, la démarche architecto-administrative et la démarche participative.

M. Tosato fait remarquer que le travail a été possible uniquement parce que le travail a été fait ensemble. En effet, les trois démarches s'enchevêtrent tout le temps.

Il y a eu quelques embûches, de l'ordre financier ou faire du participatif quand un endroit est occupé.

Aujourd'hui, Mme Baly, son équipe et les habitants ont déjà les pieds dans la maison. Un léger doute est arrivé, lorsque la Ville attendait encore un accord du Canton. Une perte de temps a eu lieu



uniquement lors des démarches administratives. De plus, la vidée de la Maison a dû être reportée parce que les délais ont été finis durant les vacances scolaires. Heureusement, les squatters ont accepté de rester jusqu'à la rentrée et sont partis sans problèmes. M. Tosato remercie ce fair-play.

La télévision Vaud-Fribourg a souhaité voir M. Tosato à l'intérieur de la maison vide, en l'état. A l'époque, ils avaient du mal à croire que la maison pourrait être vide à cette période, sans squatters. Le reportage de la Télé ne dure que 2 minutes, mais ils ont en leur possession beaucoup d'images qu'ils remettront volontiers à l'Association le jour où la Maison est prête.

M. Tosato souligne que les monuments historiques veulent encore garder des bouts de tapisserie moisie. Il ne comprend pas tout, et estime qu'il n'a pas les compétences en tout. Des discussions vont encore avoir lieu.

M. Tosato présente le planning général des travaux. En juin 2017 aura lieu l'inauguration de la Maison. Avant il y a 17 mois de travaux séparés en deux : le gros œuvre (démolition, canalisation, maçonnerie, charpente, façade, portes et fenêtres et installations techniques) et le second œuvre (menuiserie, plâtrerie, peinture, tapisserie, carrelage, chapes et cuisine).

Le 24 septembre 2016 aura lieu une visite publique de la Maison.

Une démarche participative est une démarche citoyenne qui implique la participation des habitants. Celle-ci est unique à Lausanne. Il rappelle la démarche « agenda 21 » où les habitants ont exprimés leur souhait de transformer les Centres Socioculturels en Maison de Quartier.

Une démarche participative est difficile, car chacun peut avoir un avis différent et cela nécessite d'aller dans la conciliation pour trouver des accords communs en finalité.

M. Tosato explique à nouveau les différentes étapes qui ont été présentées durant les précédents forums par le Professeur Jean-Bernard Racine (l'information, la consultation, la concertation, la codécision).

Dans les démarches, trois bureaux d'architectes ont été choisis avec la participation des habitants pour en sélectionner finalement un. C'est un travail astreignant, qui prend du temps, mais le projet est finalement celui que les citoyens ont choisi.

Au niveau co décisionnel, notamment des activités dans la maison ou le choix du mobilier, cette étape s'avère difficile. Il présente la démarche faite à Chailly (concernant le choix du mobilier) où de multiples éléments sont amenés par chacun. Un choix final a été fait. Le résultat du choix du mobilier n'était finalement pas idéal, mais l'important c'est que la démarche a été faite ensemble, porteuse de valeurs.

M. Tosato félicite tous les rapporteurs des ateliers participatifs. Il souligne que la participation citoyenne permet d'enrichir l'expertise. C'est un reflet des valeurs multiples que nous partageons. Toutes ces valeurs doivent être prises en compte et trouver leur place dans la société.

La Maison de Quartier sera un lieu de centralité de quartier, promouvant la participation à la vie citoyenne et participative pour favoriser l'intégration des habitants et éviter l'exclusion et la solitude.

## CONCLUSIONS, PARTENAIRES, ANNONCE DE LA SUITE ET INVITATION A S'ENGAGER

---

Kilian Marlève rappelle que le travail a été fait avec des partenaires (depuis bien longtemps) dont certains sont représentés au forum : l'Association « France-Collonges-Maupas », l'Espace 44, le Terrain d'aventure, le service d'écriture, le Jardin des livres et le réseau de proximité 1004.

Tous ces partenaires vont trouver la place dont ils auront besoin ou envie dans la future maison. La volonté est de s'adapter aux besoins. Une demande a été faite d'ouvrir un nouvel atelier autour de l'accessibilité : personnes à mobilité réduite ou divers handicaps. Les habitants sont invités à participer ou, si besoin, à proposer de nouveaux projets.

Etat des lieux du phasage : les délais sont plus ou moins tenus. L'atelier musique a commencé plus tôt, par contre l'atelier locations n'a pas encore commencé.

Concernant les acteurs, M. Marlève souligne l'importance de travailler tous ensemble.

- Acteurs politiques : M. Tosato a cru à ce projet et a su nous faire confiance pour que nous puissions nous impliquer de manière importante. Au niveau du législatif, il rappelle que le préavis a été voté à l'unanimité !
- Administrations publiques : ils ont accepté de travailler différemment, beaucoup plus en lien avec la population, ce qui a pu parfois ralentir le processus.
- Architectes mandatés : M. Marlève souligne la satisfaction du temps accordé par les architectes pour connaître les attentes des habitants.
- Direction de la FASL : elle a soutenu le projet dès le premier jour (il y a 5 ans et demi). Elle a accepté de suivre le bulldozer créé par les habitants qui voulaient avoir le mot à dire sur tout. Elle a accepté de changer la manière d'aborder le développement d'une Maison de Quartier.
- animateurs socioculturels : 4 animateurs (3 dépendant de la FASL et 1 de l'Association). Ils travaillent un peu plus que ce qu'ils devraient. Ils ont une formation dans le domaine, des compétences diverses pour se mettre à disposition du quartier : l'animation de groupe, la médiation, des connaissances techniques (musique, urbanisme, ...), un esprit de synthèse.
- Les habitants : le meilleur a été gardé pour la fin ! Vous vous êtes engagés dès le premier forum et pour tous les moments clés. Vous avez osé prendre la parole pour décider.

M. Marlève fini par un nombre : 75. Entre le forum de l'année passée et celui d'aujourd'hui, c'est le nombre d'habitants différents engagés dans un atelier qui a déjà commencé (en moyenne chacun a participé à deux ateliers). Cela représente beaucoup sur un quartier. Merci pour l'engagement et il y a encore de la place ! Ne laissez pas d'autres choisir à votre place, mais prononcez-vous, car il y a de la place pour que chacun puisse prendre une part active. N'ayez pas peur de ne pas savoir, vous êtes tous experts de votre habitat.

## DEUXIEME PARTIE

---

### INTRODUCTION

---

M. Cherix, habitant et architecte, annonce la deuxième partie : « Maison de Quartier du Désert sur un territoire en Métamorphose ».

Pour rappel Le Laboratoire du Désert, groupe de travail constitué par Pr. Jean-Bernard Racine et Bernard Cherix avait pour but l'intégration du processus participatif au projet Maison de Quartier. Depuis il mène une réflexion sur le Quartier.

Lors du premier forum en 2011, Pr. Racine soulève le manque de mixité fonctionnelle du quartier et le manque de place publique, voir la présentation sur la Place des Bergières ci-dessous.

L'année dernière, le Laboratoire réalise une visite du quartier en partant de l'Espace 44 pour arriver au forum.

Lors de cette visite, il a été remarqué que les secteurs de Pierrefleur et celui des Bergières sont interdépendants (ils se partagent par exemple un centre commercial, les églises...).

Autre constat : l'avenue du Grey divise le quartier. 450 enfants et une centaine d'ainés la traversent chaque jour.

En réponse à la question de certains habitants sur la limite du quartier : le Laboratoire explique que les limites sont définies selon la Ville et pour des raisons statistiques. Ici on y trouve trois secteurs : celui de Beaulieu, des Bergières et de Boisy-Pierrefleur. Le laboratoire préfère une notion différente du quartier : celle de l'usage que les habitants font de leur quartier avec des limites floues et perméables qui ne divisent pas.

M. Cherix accueille Johanna Laverrière pour qu'elle puisse nous présenter la démarche qui a été faite autour de la place des Bergières.

### PRESENTATION DU TRAVAIL SUR LA PLACE DES BERGIERES

---

Mme Laverrière, membre du comité de l'Espace 44, présente l'association et leur rêve de développer une place du village aux Bergières.

L'Espace 44 est le centre d'animation socioculturelle des Bergières. Pour ceux qui ne connaissent pas, il se situe au pied du collège des Bergières dans un abri antiatomique. Il est un peu caché et n'est pas bien centré par rapport au quartier des Bergières et donc pas accessible à tous, il faut soit monter, soit descendre.

L'équipe est composée de 3 animateurs socioculturels (235%), deux moniteurs, une secrétaire comptable, un aide de maison, un stagiaire, un concierge et parfois un ou deux ETS. L'association de quartier dépend de la FASL et est doté d'une association (environ 200 familles membres) et de son comité (6 membres).

L'Espace 44 a pour mission de renforcer, soutenir et promouvoir le lien social entre habitants du quartier, de favoriser l'expression citoyenne et appuyer la formulation locale des questions et des préoccupations de la population, d'accompagner et soutenir les mouvements culturels divers à l'échelle du quartier.

L'Espace 44 propose également divers cours, des accueils libres ouverts à tous mais principalement fréquentés par les jeunes du collège, des activités diverses (camps, expositions, théâtre, etc.).

Pour être plus visible et aller dans le sens de la mission de l'Espace 44, le comité et les animateurs investissent le quartier, proposant, par exemple, des activités ponctuelles sur la place qui se situe devant la Migros.

La dernière en date est l'atelier bougie du mois de décembre, organisé par le Réseau de proximité du quartier et mis en place par le centre socioculturel de Boisy et l'E44. Ces activités sont très appréciées des habitants du quartier.

Cela fait plusieurs dizaines d'années que l'Association et l'équipe d'animation, à l'écoute des habitants, ont décidé de développer un espace plus convivial devant la Migros et la Coop. Un lieu central pour le quartier.

En 2012, l'Association apprend par les médias que Mme Sophie Michaud Gigon, conseillère communale, a obtenu que son postulat pour aménager le parking des Bergières en place conviviale soit étudié. Le comité a donc décidé de s'adresser rapidement à la municipalité et à Mme Michaud Gigon, afin de réaffirmer sa motivation à participer à la réflexion du réaménagement de cet espace. Il est très important pour être impliqué dans ce projet et de soutenir le souhait des habitants d'avoir un lieu convivial.

Le 31 août 2015, une rencontre avec les représentants des acteurs présents sur la place a été organisée par l'Espace 44. Nous avons pu faire connaissance et chacun s'est exprimé sur comment il imagine cette place. AXA, qui possède le parking devant la Coop, n'a pas désiré participer à cette rencontre, mais nous n'abandonnons pas et continuerons à les solliciter.

Afin de rendre visible l'intérêt des habitants de développer une place de village conviviale, l'Espace 44 et Mme Sophie Michaud Gigon, habitante du quartier et Conseillère communale verte, nous avons ensemble proposé aux habitants de dessiner la place telle qu'ils en rêvent, un concours a été organisé et le jury a remis les prix aux gagnants le 29 octobre 2015.

On peut constater que pour la majorité des participants cette place est colorée, conviviale et chaleureuse.

Ce concours a rencontré un joli succès, ayant récolté une soixantaine de dessins et quelques échos dans les médias. Lors du vernissage, une quarantaine d'habitants du quartier et des représentants des autorités étaient présents.

Mme Laverrière profite de parler du prochain gros projet qui se déroulera au mois de septembre. En effet, l'E44 accueillera la caravane des quartiers avec une programmation qui met les ressources du quartier au premier plan. Elle investira le « place du village » si les autorisations nécessaires sont obtenues.

Bernard Cherix est venu à l'assemblée générale présenter le travail accompli lors des forums et l'Espace 44 est très heureux de constater que des citoyens se mobilisent pour penser leur quartier. Le forum est une belle action participative et citoyenne.

## PRESENTATION DU TRAVAIL DU LABORATOIRE DU DESERT SUR L'AVENUE DU GREY

M. Cherix présente l'étude du Laboratoire : « quel avenir pour l'avenue du Grey en 2020 ? ».

## 1. L'avenue du Grey en 2020

Sur un plan masse on constate l'espace considérable que prend cette avenue dans le quartier. En outre elle est constituée de 5 pistes, qui permettent aux automobilistes d'accélérer excessivement sur 500m, car à la hauteur de l'avenue du vélodrome et l'avenue des Bergières il n'y a que deux pistes. Cette situation met en péril nos enfants et nos aînés lorsqu'ils la traversent.

L'espace que consomme cette avenue est telle qu'à la hauteur du chemin de Pierrefleur, il serait possible d'y réaliser une place de la taille de la Place Centrale. Il y a 50m entre les immeubles de part et d'autre de l'avenue !

Il présente également l'avenue Ruchonnet, qui est, contrairement à l'avenue du Grey, une route cantonale. Cette avenue comporte 4 pistes (dont une pour le parcage). Elle démontre que le trafic peut être contenu dans moins d'espace et que ses abords peuvent en plus, contenir des fonctions urbaines (commerces, cafés...). Les immeubles de l'avenue Ruchonnet protègent les alentours des nuisances tel que le bruit.

Par opposition, l'arrangement des immeubles de l'avenue du Grey est perméable au bruit du trafic. Selon le Plan Général d'Affectation de Lausanne, les abords du Grey sont en Zone mixte (dite III, habitation et artisanale). Selon l'Ordonnance fédérale sur la Protection contre le Bruit, la limite est de 65 décibels (db(A)) et celle d'alarme de 70 db (A). Selon le Cadastre du Bruit les immeubles de l'avenue du Grey sont exposés aujourd'hui à 65-70 décibels, ce qui correspond déjà à la valeur d'alarme.

Le Laboratoire rappelle que de nouveaux voisins (13'000 habitants / emplois) vont arriver aux Plaines du Loup avec le projet Métamorphose. Ce qui est réjouissant pour le développement de la Ville. Mais cela va, selon le Plan Général d'Affectation des Plaines du Loup, faire augmenter de 10% le trafic sur l'avenue du Grey (sans parler de la fermeture de l'axe Chauderon-St-François qui aura également une incidence). Le bruit va donc « dépasser la valeur d'alarme ».

En 2020 les défis de l'avenue du Grey seront donc : l'augmentation du trafic, l'augmentation du bruit, la diminution de la sécurité et toujours le manque de mixité fonctionnelle.

## 2. Etude en cours sur le quartier :

Le Laboratoire étudie le modèle du « renouvellement urbain » en opposition au modèle appelé « la ville sur la ville » qui consiste à surélever les bâtiments existants.

Ce deuxième modèle, tel qu'employé dans la révision du Plan de Quartier (PQ) Campagne des Bergières de 2012, fonctionne bien (il a été appliqué avec succès à Genève) mais pour diverses raisons n'est pas adaptée à notre quartier.

La révision du PQ présente également une erreur qui est celle de ne plus comprendre l'avenue du Grey qui nécessite d'être fondamentalement transformée.

Le Laboratoire et Pro-Vélo se sont opposés à la révision du PQ en préconisant la sécurisation de la traversée de l'Avenue du Grey pour la mobilité douce. Le Laboratoire a également demandé que soit étudié le développement de l'avenue du Grey et la faisabilité d'une place publique à l'intersection avec le chemin de Pierrefleur.

Le PQ abandonné, il a pris l'initiative de faire cette étude lui-même en suivant un autre modèle.

Le modèle suivi du « renouvellement urbain » permettrait -tel que préconisé par le Senat Berlinoise en 1998 pour réduire l'espace consommé par les autoroutes en ville- de réaffecter les abords des axes routiers de manière à permettre l'implantation d'activités en lien avec le quartier.

Ce modèle pourrait intégrer les Armatures Vertes préconisées par le Plan Directeur Communal qui indique la volonté de créer des promenades paysagères traversant le quartier d'est en ouest. Celles-ci permettraient éventuellement de sécuriser la traversée de l'avenue du Grey.

L'idéal serait de créer une promenade paysagère pour relier la Maison du Désert au Collège des Bergières pour commencer par sécuriser le carrefour Grey-Pierrefleur.

Pour cette étude, en 2015 un collège d'habitants-experts a été composé. En avril 2016, elle sera finalisée. En juin 2016, une audience sera demandée auprès de la Direction des Travaux de la Ville de Lausanne. En 2017, retour de l'étude et de l'audience sera faite au 6<sup>ème</sup> forum des habitants.

### 3. Demande à la ville

Plaidoyer : « pour un chemin de l'école sûr à pied, à vélo ou en bus ».

Comme parents, nous craignons pour nos enfants. Comme enfant, nous craignons pour nos aînés.

Lors du réaménagement du bas de l'avenue du Grey, prévu au plan des investissements de 2021, il est impératif de sécuriser la traversée de l'avenue du Grey.

Demande à M. Tosato : avant l'étude du réaménagement du bas de l'avenue du Grey, seriez-vous d'accord de soutenir nos centres socioculturels dans l'organisation d'un atelier avec les habitants afin de déterminer les besoins aux carrefours de Boisy et de Pierrefleur ?

M. Tosato : Il remercie M. Cherix et le Laboratoire du Désert. Il indique que le plan directeur communal est en train d'être refait. M. Tosato propose d'attendre juin-juillet pour présenter le projet (après les élections), car on saura qui sera responsable de la Direction des Travaux.

M. Tosato indique qu'il ne peut pas être contre « un chemin sûr », c'est l'essence même de sa fonction. Il souligne qu'à une époque il avait été choisi de mettre les voitures en surface et les piétons en dessous, ce qui est bien dommage.

Le piéton va toujours au plus court et il est vrai que le passage n'est pas utilisé sur l'avenue du Grey. Il est vrai que souvent les passages sont dessinés de manière idéale et la manière dont les gens traversent l'avenue n'est pas étudiée. Il précise que pour l'avenue du Grey, M. Racine l'avait déjà alerté par rapport aux places de parc qui cachaient la visibilité et qui depuis ont été enlevées.

M. Tosato est d'accord sur la démarche avec le groupe de travail et trouve cela génial ! Il propose que le groupe poursuive son investigation et la remette au municipal en charge. Il encourage à aller étudier les possibilités qui conviennent le mieux. Que le chemin puisse être une vraie promenade et pas un parcours du combattant. Il encourage à faire le travail, le présenter et en discuter.

M. Tosato indique que la Migros a également un grand projet de réaménagement. Il faudra négocier pour que cela convienne à tout le monde. A Chailly, de nombreuses discussions ont eu lieu et cela n'a malheureusement pas abouti à grand-chose.

M. Tosato félicite le Laboratoire du Désert. Il va essayer de soutenir cette démarche. Cela doit être fait aussi dans le prolongement de l'éco-quartier et l'aménagement de la rue des Plaines du Loup qui va devenir la ligne du métro.

Il souligne que le peuple a voté pour le 50km/h et pas 30km/h en ville : on doit faire avec aujourd'hui!

**Question d'une habitante** : comment faire pour mettre des arbres ?

M. Cherix : L'image est trompeuse, mais c'est tout à fait conciliable d'avoir une traversée verte. Il est tout à fait possible d'avoir plus de trafic en prenant moins de place.

**Question d'une habitante** : vu que Métamorphose va augmenter le trafic, où va-t-il aller ?

M. Cherix : Selon l'étude, le report de 10% sera fait sur l'avenue du Grey. Aujourd'hui 14'000 véhicules par jour, avec la réalisation des plaines du loup : 18'000 véhicules par jour. 10% de report sera fait sur Bellevaux.

**Question d'une habitante** : y a-t-il une possibilité de faire un Parc & Ride ?

M. Cherix : d'après la publication du projet Il est prévu de faire une série de silos à voitures pour permettre aux habitants de se parquer, puis de continuer à pied.

Un habitant : pour les Plaines du Loup ils ont compté 1 voiture pour 2 foyers. Les silos sont prévus pour nous. Il n'y aura pas de Parc & Ride et le parking du vélodrome va disparaître au profit d'un parc. Il n'y aura donc pas assez de places.



Illustration (Laboratoire du Désert): Isometrie de l'avenue du Grey avec une des promenades paysagère du Plan Directeur Communal (version pour examen 2014) reliant le Collège des Bergières – en gris foncé- à la Maison de Quartier du Désert –hors du dessin- au bout du chemin de Pierrefleur en bas à droite. L'intersection avec l'avenue du Grey pourrait sécuriser la traversée en mobilité douce.



## ANALYSE GLOBALE DE L'ENSEMBLE DU FORUM

---

Jean-Bernard Racine, géographe, se présente comme citoyen, ami d'Oscar Tosato et géographe s'intéressant au sujet des villes. Il se dit fasciné en voyant autant de personnes présentes aujourd'hui. Concernant le projet Métamorphose, pour lequel il avait conçu et présenté la démarche participative ICCN, les ateliers n'attiraient guère plus de 30 personnes. Ici, la salle est chaque fois pleine.

Il est fasciné par la manière d'illustrer la richesse de la participation. Il a même été surpris d'apprendre qu'une réflexion a aussi été menée sur un quartier culturel. Il a l'impression qu'on part vers qqch d'assez remarquable.

Introduction sur la notion de quartier. Le quartier est l'espace que nous parcourons à pied. Par conséquence, les limites sont difficiles à définir, parce que chacun d'entre nous l'utilise différemment.

Il reste que la dimension fondamentale du quartier est qu'il sert à fabriquer du lien. Exemple récent et peut-être significatif : le 17 janvier 2016 a eu lieu la semaine de l'unité des chrétiens. Ce jour-là, l'Eglise de Pierrefleur était pleine, les gens étaient debout. Les gens des deux côtés de l'avenue du Grey se sont rencontrés. Le « je » est devenu « nous », car les gens se sont rencontrés.

On avait demandé à Jean-Bernard Racine de faire une synthèse des ateliers, mais les gens ont parlé avec tellement de clarté qu'il n'est pas nécessaire d'en faire une. Il invite donc les habitants à continuer de se mobiliser à l'échelle du quartier. Une place publique fonctionne en fonction des convergences qu'elle suscite, lorsque c'est un espace de rencontre, comme la ville dans son ensemble d'ailleurs. Il y a peut-être d'autres places, à d'autres échelles, où l'on a besoin de se rencontrer, l'occasion de réaliser que la beauté de la ville, c'est vraiment « qu'il y a de l'autre ».

Se mobiliser pour l'aménagement. Il souhaite que le mot « aménagement » soit un peu oublié, au profit du mot « ménager » : prendre soin. C'est une belle idée celle de valoriser « l'habitabilité » des lieux. Ce n'est pas seulement être quelque part, mais être quelque part d'une certaine manière, qui rend le lieu plus attractif.

A propos de la densification de l'avenue du Grey, il faut valoriser à tout prix la sécurité. Avant-hier, il a vu un enfant tout excité sorti du bus et traverser la rue à quelques centimètres d'une voiture. C'est un miracle qu'il n'y a pas encore eu de mort, mais deux cas d'accident sont déjà arrivés.

Concernant l'avenue du Grey, l'idée du tunnel n'est pas possible, peut-être une passerelle ?

M. Racine souhaite dire un dernier mot en tant que membre du comité de Pro infirmis. Et de Handicap Vaud. Ils sont très inquiets quant à l'attention qui doit être portée à l'accessibilité, tsnt à l'extérieur, que de ce qui se fera dans la maison. Ils ont toujours peur de passer en dernier et que cela soit trop tard. Il rappelle qu'il vaut mieux écouter et prendre actes des besoins avant les transformations, parce que cela coûte très cher de modifier la construction dans un deuxième temps. 10% des habitants sont concernés par le handicap. Jean-Bernard rappelle alors qu'un nouvel atelier a été ouvert, que des experts seront invités, mais que les habitants sont aussi les bienvenus pour réfléchir ensemble aux questions d'accessibilité.

M. Racine remercie de l'attention, de la manière de s'engager pour cette maison. Il espère que cette maison sera exemplaire et que des gens d'un peu partout viendront la voir. Qu'elle soit un modèle !

---

MOT DE LA FIN, REMERCIEMENTS ET INVITATION A PARTAGER LE VERRE DE  
L'AMITIE

---



Laurence Baly remercie tout le monde d'être venu et rappelle quelques dates :

- pose de la première pierre en même temps que le Carnaval, le 18 mars 2016
- Assemblée Générale le 25 avril pour la validation des statuts
- visite de la maison : 24 septembre 2016
- 29 avril, 18h30 aux Bossons : processus de la Maison de Quartier des plaines du loup

Elle rappelle que chacun est invité à rejoindre un atelier participatif et à remplir la souscription pour du mobilier.